

**COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS**

*Association déclarée régie par loi du 01/07/1901*

*Et le décret du 16/08/1901*

*13 impasse du Château d'Eau*

**89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD**

**449 431 402 00014**

**Agréée 02 89 112**

<p><b>ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <b>DU 15 Décembre 2020</b></p>
--

Le 15 décembre 2020 à 18heures, les administrateurs et le bureau de la Compagnie des Archers Senons se sont réunis par visioconférence, sur convocation de Monsieur Denis GOUT, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Situation actuelle du club en arrêt obligatoire COVID
- Entraînements Handisport les mercredis de 14 à 17 heures
- Reprise des entraînements jeunes mineurs à partir du mercredi 16 décembre
- Compétition salle des 30et 31 janvier 2021, statut actuel et prévisionnel en cas d'annulation
- Clôture- Questions diverses.

Monsieur Denis GOUT constate la présence de :

Denis GOUT	Charles BEDOLLA
Christophe DUSSAULT	Catherine RIVIERE
Françoise GOUT	Coralie LAGRUE
Savinien AYMONIN	Aurélie DEBRIE
Catherine GUICHARD	Romain ALLARD (invité)

Absents excusés : Bruno POIRMEUR, Philippe LEAL, Alexandre RIVIERE et Thierry AGUSSOL

Ouverture à 18h par visioconférence

- **Situation actuelle du club en arrêt obligatoire COVID et Reprise des entraînements jeunes mineurs à partir du mercredi 16 décembre**

Les entraînements pour les jeunes mineurs reprendront tous les mercredis de 17 à 19 heures et les samedis de 14 à 16h30 à partir du mercredi 16 décembre 2020 sous conditions de nouvelles actions sanitaires d'ici cette date de reprise.

Le Président rappelle que les gestes sanitaires cités dans le protocole du début d'année sportive restent en place avec en plus la règle que tous les adhérents présents, y compris les jeunes à partir de 6 ans, dans le gymnase doivent impérativement porter le masque de protection hormis sur le pas de tirs.

Pour les adultes, la date des annonces du gouvernement se fera vers le 20 janvier et des nouvelles conditions seront annoncées selon l'état de la situation COVID dans notre département.

- **Entraînements Handisport les mercredis de 14 à 17 heures**

Les entraînements pour la section handisport continuera d'être assurés tous les mercredis après midi en collaboration avec le club Omnisports SENS'ation.

**Information importante : le gymnase Romain ROLLAND restera fermé pendant la trêve des confiseurs du mercredi 24 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021.**

- **Compétition salle des 30 et 31 janvier 2021, statut actuel et prévisionnel en cas d'annulation**

Le Président signale que l'organisation reste sous les conditions sanitaires qui seront annoncées en janvier, à ce jour la date du 20 janvier 2021.

- **Clôture- Questions diverses.**

La date de la prochaine réunion est fixée au **mardi 12 janvier 2020** à 18 heures en visioconférence pour l'approbation des points et du contenu de l'ordre du jour de **l'Assemblée Générale 2021** définie au **mercredi 3 février 2021**.

L'Assemblée Générale, selon les conditions sanitaires de cette période pourra se faire en visioconférence, els votes porteront seulement sur des faits et non sur des personnes.

Le Président signale le décès d'un archer connu en Bourgogne Franche Comté, de Monsieur Pascal DEGRANDIS, notre Comité Départemental a envoyé à ses proches un message au nom des clubs de l'Yonne de sincères condoléances et le soutien de tous dans ces moments difficiles.

**Fermeture de la réunion en visioconférence à 20 heures**